

Chanoine Brugière

Antonne et Trigonant



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Le patron de l'église d'Escoire (et titulaire) est saint Joseph le 19 mars. (M. l'abbé Furrey ancien curé d'Antoine porta la célébration de la fête patronale au 3^e dimanche après Pâques, qui est le jour du Patronage de St-Joseph). L'église d'Escoire est petite, en mauvais état; le cimetière laisse aussi grandement à désirer.

Au point de vue civil Escoire est une commune. 200 hab.; 394 hect.; 106^m 183^m altit.

Révenus (en 1884) 20,27 X 35.

Sol: Crétacé supérieur. Carrières. Mollasse.

Alluvions.

Cette commune se compose de plaine, de coteaux, le bourg est dans une pente; elle comprend du bois de châtaigniers et de chênes, des carrières de moellons. Elle est limitée au couchant par la rivière de l'Isle et au sud par celle de l'Auvézère. Deux fontaines servent aux habitants du bourg; l'air est très sain. Un pont de pierre met en communication cette commune avec celle d'Antoine (il est construit sur l'Isle).
Cures et desservants d'Escoire.

A. Gaignol. c. 1678.

Freyssinet. c. 1688. 1687. 1707

Mandavy prêtre. 1708

Le château d'Escoire est une construction du XVII^e.? Il a été bâti par la famille de Ranconnet, à qui l'on doit l'érection de cette section en paroisse (XVII^e).

Le membre le plus célèbre de cette maison est Aimard de Ranconnet qui devint président au Parlement de Paris et fut une des lumières du barreau au XVIII^e. Perigieux le regarde avec raison comme un de ses illustres enfants. (Bull. arch. t. VI, p. 407 et suiv.)

Il y a quatre châteaux dans la paroisse d'Antoine, nous avons parlé de ceux de Trigonan et d'Escoire, mentionnons ceux des Bories et de Sanmarçay. (1^{er} Château: des Bories)

Le premier qui est le plus important de la paroisse, remonte à peu près tel qu'on le voit aujourd'hui à l'an 1497. Il est habité par le N^o de St-Astier dont la famille, qui le fit bâtir, est établie en ce lieu depuis des temps très reculés. Dévoué par son maître à la Réforme de Calvin, le château des Bories fut pris par les catholiques en 1592 et plus tard, fidèle au Roi, il fut pris par les Frondeurs en 1653. Ce château est bien et solidement construit; on admire surtout son bel escalier de la Renaissance. Ce château dut être fortiment endommagé pendant la Révolution, ainsi qu'il résulte des documents suivants:

(Arch. de la Dord. Q 547. N^o 59, 11 vendémiaire, an IV: Vente des matériaux du cidevant château des Bories; propriétaire Pierre St-Astier; adjudicataire Sabonne. 5.000^{fr}. 4

Escoire, extrait des registres paroissiaux. (Vill.) 343
1678. 1731. Paroisse d'Escoire. Baptême de Jean
François Chataud âgé de 19 ans, fils n. et l. de
Comé Chataud et de demoiselle Antoinette
Courvy habitants de la ville de Périgueux. Par-
rain messire François Duchesne chevalier et
seigneur de Montréal et marraine Marguerite
d'Aydie dame d'Escoire.
Catherine Lafaye fille légitime de François Lafaye et
de Françoise Sagerse; parrain François Joseph
de Rancornet seigneur de Monroy et marraine
demoiselle Catherine de Sivene.
Agathe Marie Chastaignon fille légitime du sieur
Chastaignon notaire royal bourgeois de Péri-
gueux et de demoiselle Blaise Hamarelle.
Anne Nicaud fille légitime de François Nicaud clerc
et de Jeanne Favergne.
Séonard Migot fils légitime de Sicaire Migot, du
village de Blainzac passé du change et de Margue-
rite Rey demoiselle.
Mariage de sieur Sicaire Feuty fils de feu Jean
Feuty bourgeois et marchand de Périgueux et de
Marguerite Cibot demoiselle avec Marguerite
Autier fille de feu Jean Autier lieutenant cri-
minel de la juridiction de St-Jean d'Angély et de
Jeanne de Saunier demoiselle.
Jean Fournier maître apothicaire bourgeois de
Périgueux habitant de la paroisse de St-Front avec
Jeanne Pouyadon demoiselle du bourg d'Escoire.
Etienne Menyplier bourgeois de la ville de Bran-
tôme avec Catherine Bouthier demoiselle.
Sieur Pierre Brach, habitant du Château d'Escoire avec
Marie Jorelin demoiselle, veuve d'Aubin Pom-
meau habitent du bourg de Génis en Bas-Limousin.
Sieur Elie Tommeau bourgeois et habitant le bourg de
Génis avec Margot de Brach fille de Pierre Brach
habitante le château d'Escoire, veuve d'Antoine
Dées de Séonard Maly âgé de 80 ans qui a été ense-
veli Messire François Souis de Rancornet, de Gierveau,
Hoyant, la Roche Guine, Beauvais et autres places
âgé de 60 ans, qui fut enterré dans l'église paroissiale.
Jeanne Mascouade demoiselle, femme de M. Pierre
Brach, au château d'Escoire, enseveli dans l'église
Jean Chastaignon, garde d'écuyer, bourgeois de
Périgueux âgé de 64 ans.
Messire Jean Praissinet curé d'Escoire âgé de 60 ans.
1737. 1732. « Le 27 juin 1732 la majeure partie de la
paroisse assemblée a été faite la bénédiction de
la cloche de l'église paroissiale d'Escoire. Ont été par-
rains messire Antoine René de Rancornet cheva-
lier seigneur marquis d'Escoires Monroy et au-
tres places et dame N... d'Hautefort dame d'Escoire.»
Baptême de Sicaire Dayard fils naturel de Ber-
nard Dayard homme d'affaires du seigneur de
Saint-Mer, habitant le château de Roignac pa-
roisse de Bassillac et d'Antoinette Chuzard
du lieu de La Requette Haute paroisse d'Estiac.
Marie de Rancornet fille légitime et naturelle
de très haut et très puissant seigneur Souis René de
Rancornet chevalier, seigneur comte de Hoyant,
Monroy, saint-Médard, Escoire et autres places,
et de très haute et puissante dame Anne Margue-
rite d'Aydie habitant leur château d'Escoire.
Geneviève Monique Victoire Hivert fille légitime
de Jean Hivert, tisserand et de Catherine Mar-
selou, conjoints du bourg, parrain Monsieur M.

Escoire (suite)... Monsieur Mathurin Claude-Seris-
Tucet de Montroche, avocat et ancien substitut
de M. les procureurs de Bretagne, de la ville de
Rennes et marraine demoiselle Genevieve Maillat,
- Demoiselle Marie Françoise de Migot fille leg. de
- Messire sieur André de Migot chevalier seigneur
de Blancas et de dame Marie Catherine Julie
de Bérard.

Mariage de Pierre Caille, musicien, habitant le
château d'Escoire avec Jeanne Yrgalou, au château.

Messire Joseph Beauvoil de saint-Aulaire, cheva-
lier comte de saint Aulaire avec demoiselle Egidie
Marie-Souise de Rancomet demoiselle d'Escoire.

Décès de : Antoine Tirmie fils leg. de Séonard Tirmie hui-
sier en l'élection de Périg. et de Marie Reynaud demoiselle.

Jeanne Marie Maly âgée de trois ans qui a été enter-
rée dans l'église à main droite en entrant,
au-dessous du bénitier et dans les tombeaux de
ses parents.

Marguerite Pouyadou du Cluzeau qui a été
inhumée dans l'église près la voûte du sanctuaire.

Messire Odet Castillon de Monnac, ancien
officier âgé de 56 ans inhumé dans le cimetière.

549

† Escoire. L'église d'Escoire était anciennement
une simple chapelle située dans la paroisse de
Bassillac. Elle en fut distraite et élevée en église
cathédrale par Mgr Guillaume de Boix, par ordonnance
en date du 12 décembre 1677 approuvée sur les motifs
exposés dans une bulle de Paul III en 1534, ainsi que
nous le lisons ci-après. (voir l'ordonnance). . .

555

Escuire. Extrait des registres paroissiaux. (Vill.)
1678. 1731. Paroisse d'Escuire. Baptême de Jean
François Chataud âgé de 19 ans fils n. et l. de
coûte Chataud et de demoiselle Antoinette
Couvry habitants de la ville de Périgueux. Par-
rain messire François Duchesne chevalier et
seigneur de Montréal et marraine Marguerite
d'Audie dame d'Escuire.
Catherine Lafaye fille légitime de François Lafaye et
de Françoise Sagorse; parrain François Joseph
de Ranconnet seigneur de Morroy et marraine
demoiselle Catherine de Siverne
Agathe Marie Chastaignon fille légitime du sieur
Chastaignon notaire royal bourgeois de Péri-
gueux et de demoiselle Palaise Garnarelle.
Anne Nicaud fille légitime de François Nicaud clerc
et de Jeanne Javerne.
Séonard Migot fils légitime de Sicaire Migot, du
village de Blanzac près du change et de Margue-
rite Rey demoiselle.
Mariage de sieur Sicaire Feyty fils de feu Jean
Feyty bourgeois et marchand de Périgueux et de
Marguerite Cibot demoiselle avec Marguerite
Autier fille de feu Jean Autier lieutenant cri-
minel de la juridiction de St-Jean d'Angély et de
Jeanne de Saurier demoiselle.
Jean Fournier maître apothicaire bourgeois de
Périgueux habitant de la paroisse de St-Front avec
Jeanne Fouyadou demoiselle du bourg d'Escuire.
Étienne Menaplier bourgeois de la ville de Bran-
tôme avec Catherine Bouthier demoiselle.
Sieur Pierre Brach habitant du chœur d'Escuire avec
Marie Javelin, demoiselle, veuve d'Aubin Pom-
meau habitant du bourg de Génis en Bas-Limousin.
Sieur Élie Pommeau bourgeois et habitant le bourg de
Génis avec Marthe de Brach fille de Pierre Brach
habitante le château d'Escuire, velle dans l'église d'Escuire.
Décès de Séonard Maty âgé de 80 ans qui a été ense-
veli Messire François Souis de Ranconnet, de Gierveaux,
Hoyant, La Roche, Guine, Beauvais et autres places,
âgé de 60 ans, qui fut enterré dans l'église paroissiale.
Jeanne Macerosse demoiselle, femme de M. Pierre
Brach, au château d'Escuire, ensevelie dans l'église
Jean Chastaignon, garde archer, bourgeois de
Périgueux âgé de 64 ans: ne

Escoire (suite)... Monsieur Mathurin Claude-Louis-
Lucas de Montroche, avocat et ancien substitut
de M. les procureurs de Bretagne, de la ville de
Rennes et marraine demoiselle Geneviève Maillot,
- Demoiselle Marie Françoise de Migot fille leg. de
Messire Sieaire André de Migot chevalier seigneur
de Blanzac et de dame Marie Catherine Julie
de Bérard.

Mariage de Pierre Caille, musicien, habitant le
château d'Escoire avec Jeanne Trigalou, au château.

Messire Joseph Beauvoil de Saint-Aulaire, cheva-
lier comte de saint Aulaire avec demoiselle Egidie
Marie-Louise de Rancomet demoiselle d'Escoire.

Décès de : Antoine Ternie fils leg. de Jeanard Ternie hui-
sier en l'élection de Périg. et de Marie Reynaud demoiselle.

Jeanne Marie Maly âgée de trois ans qui a été enter-
ree dans l'église à main droite en entrant,
audessus du bénitier et dans les tombeaux de
ses parents.

Marguerite Pouyadou du Chazeau qui a été
inhumée dans l'église près la voute du sanctuaire.

Messire Odet Castillon, de Moissac, ancien
officier âgé de 56 ans inhumé dans le cimetière.

SHAP - Fonds Pomme

le bourg 5m	Escoire 20	Marceneix (Ht Bas) 140
les Begoux 1/2 NE 1	Chaud'Escoire 2ES	Mes des Bories 1/2 NO 7
Bories Belet 5N 1	Tarlatie (le Chantier)	la Peyre 1/2 NO 10
Chaud' des Bories 1/2 NE	les Farges 3NO 4	le Parc 1NE 1
le Borderage 1/2 NE	le Bac 1/2 E 1 (?)	le Pot 10N id
ou les Charmilles	les Cevennes 1NE	les Piles 4/2 NO 10
A la Brouchancie 6N	les Janmets 3NE 1	a Flavine 3N 4
le Chantier 1/2 S	les Gaumies 7EN 7	la Serène 1/2 NO 1
Chauveyroux 1/2 NO 25	laacid 3/2 NO 4	la Sibaudie 5NO 1
le Chalard 1N 3	les Farges 3NO	Trigonant 150
P. les Chaiques 4N 10	a laimary 3/2 NO	Chaud' de Trigonant 105
Champoux ?	lauriers 1/2 EN 18	la Tuillière 1/2 SE
le Ebdere 4NE 9	le Maine 3NO	la Ponsonie (de G.)
la Combe 7N 1	a Mater 1NO 1	Pit Rognac (1 ^{re} de Bassill)
le Cros 5NO (?)	le Marquisat 5NO	

Les Farges a Planando de juraudant du village de Lamblardie (B.S.P. 2. 327.)



Gardi P. Pommarède



509

Antonnie (et Trigonant) 2^e hab. dont 15 au bourg;
à 11 K. de Savignac. à 16 K. de Périgueux; 2.097 hect.,
96^m 201 aillit; à portée de Sarliat et de Trébasac.

Revenus (Commune en 1884) 69, 13 X 35.

Revenus (Fabrique en 1881) 260^{fr}

Sol: solite moyenne. Crétacé inférieur. Carrières.
Crétacé supérieur. Mollasse. Alluvions. Tuileries.

Dans les Cahiers du Tier Etat 1789 on lit: «Antonnie,
150 feux. Ses exposants disent avec vérité qu'il n'y
a point de province plus pauvre dans le royaume
que c'est celle de Périgord n'y de ville plus mi-
serable que sa capitale puis qu'il n'y a aucune
espèce de commerce qui puisse soutenir les habitants...
El en est de même de la paroisse d'Antonnie car
se trouvant à l'écart de voies qui pourraient lui
donner du secours et du commerce par les allant
et venant elle est des plus stérile de la province
attendu que les trois quart sont en champs
froid, montueux et si exposé à la ravine qu'il
n'y a maintenant que le rocher toute la terre
ayant été emportée et que le reste ne consiste
qu'en un petit valon adjacent à la rivière de
Sisle qui ne laisse pas de l'indemnager par
ses débordements fréquents... la paroisse est
également vexée en ce que souvent elle a été
solice pour les corvées ou réparation des che-
mins royaux tandis qu'il n'y en a aucun qui
y aboutisse.»

Le nom de cette paroisse, d'après l'interprétation
des observateurs lui vient de sa plaine qui est
en forme d'entonnoir.

La paroisse d'Antonnie est composée de proprié-
taires cultivateurs, de colons, de bourgeois,
d'artisans et de noblesse, l'air le esprit religieux;
on y travaille un peu le dimanche et l'on va
ce jour-là au marché de Périgueux.

Circonscription. La paroisse d'Antonnie comprend
le territoire d'Antonnie et Trigonant et le terri-
toire de la commune d'Escuire - Ordonnance
royale du 26 novembre 1823 (Enregistré le 28. N° 6630)
« Art. 1^{er} Les Communes d'Antonnie et de Trigonant
sont réunies en une seule dont le chef lieu est à
Antonnie. » - Escuire fut supprimé comme pa-
roisse et annexé à Antonnie par décret du 5
novembre an XIII; voy. aussi l'état des Succursales
en 1825.

(Mémoires des terres etc de la maison d'Albret en 1502)

(Antonnie) y a des gentilshommes: le seigneur des Bo-
ries lequel y a sa maison etc., exempt de tailles et
de quel; le seigneur de Causade qui fait sa ré-
sidence à Causade et y a prés, vignes, bois, co-
mbier, four, garennes, et sa métairie noble
et franche de plusieurs domaines.
Le seigneur de Sacmarie, ses maisons nobles et
sa métairie de Sacmarie, prés, bois, vignes, four, colom-
bier, garennes, etc. et sa métairie franche de quel, etc.

Item le seigneur de Meymy de Périgueux, les
» mayrements de las Gaunies, etc, 36 feux. Et
» messieurs ne prend en ladite paroisse aucune
» chose fors seulement le droit de justice.

(Écrit en marge et d'une autre écriture mais
de la même époque): « et sçavoir que tout ce que
» ledits nobles et gens d'église l'ont en ladite sei-
» gneurie comme est dit dessus et en fondabilité et
» directe seigneurie. » (Chroniqueur. 1854, p. 137.)

(Bull. arch. du Périg. t. 2 p. 336). Les sieurs de
Caumade qui avaient des premiers en Périgord
embrassé la secte de Calvin et pris part à la tra-
hison qui avait rendu Sangoirast maître de la
ville de Périgueux en 1545 se saisirent de tous les
biens de l'Église qu'ils purent attraper. « Ce
» fut dans les temps de ces troubles qu'ils se sai-
» sirent du tènement de Planando, et pour
» mieux couvrir leur usurpation, ils le divisèrent
» en trois parties, sçavoir: en Planando, en Quey-
» roulier et les Farges. » — Le tènement de Planando
avait été donné au monastère de S^t Pardoux la-
Rivière au XIV^e siècle par la famille de Saurière
(Bull. arch. t. II p. 337. 338).

L'église d'Antonne se trouve mentionnée dans les
plus anciens pouilles.

Titulaire et patron S^t Martin de Tours 11 novemb.
Ses registres paroissiaux qui datent de 1642, le
signalent de cette époque. (voy. le résumé).

Église. L'église d'Antonne est un carré long au-
quel sont ajoutées deux chapelles latérales don-
nant à l'édifice la forme d'une croix latine.
Sa nef a 24^m sur 6^m 8^{cm}, le chœur 7^m de profon-
deur sur 4^m 50 de largeur; les chapelles ont cha-
cune 4^m 80 sur 3^m 90. Celle de droite est dédiée à
la Vierge, celle de gauche aux morts. Ses régi-
stres paroissiaux mentionnent au XVIII^e la Cha-
pelle de S^t Catherine.

Son maître autel, qui date de 1680, offre de l'inté-
rêt par son rétable en bois sculpté et ses co-
lones ornées de feuillages et de grappes
de raisin. Il est surmonté de la statue du
bon pasteur.

Statues: la Vierge, l'Enfant Jésus, S^t Joseph, S^t Martin.
Tableau. C'est un original de Carrache. Ce chef-
d'œuvre représente N. D. de Pitié et a été donné
à l'église d'Antonne par M^r de Bourde.
Le calice et l'ostensoir sont petits, mais ils sont an-
ciens et ont un cachet artistique.

Il y a deux cloches dont l'une du poids de 1800^l
est en acier; l'autre de 600^l est en bronze.
Elles sont établies dans un beau clocher nouvel-
lement construit.

Sacristie du côté de l'évangile, petite et humide.
Le presbytère est à quelques mètres de l'église;
il a été, ainsi que son jardin, conservé pen-
dant la Révolution (Arch. de la Dord. série O
Travaux Communaux. 1812. 1831)

Le presbytère est précédé d'une cour; il a sept pièces, en bon état, un jardin de six arres et une autre terre.

Le cimetière est à un kilomètre.

Au château de Sammary est une chapelle privée où le curé d'Antonne va dire une première messe chaque dimanche. — 450 paque (120 h.)

2 écoles: 50 garçons; 35 filles.

Une vingtaine de mendiants, un enfant assisté. Un legs de 300 fr. pour les pauvres, placé en rentes sur l'état; ce legs a été fait par M. Rouquillan.

4 cabarets ou cafés.

P. Près du village des Chausse on remarque un monument d'apparence celtique qu'on appelle le Roi des Chausse ou encore le Trône du Roi de Chausse. C'est un immense roc en forme de pyramide, isolé et entouré de d'herbe que le temps a détaché de sa masse. Son débile de nombreuses fables sur ce rocher. « Dans l'ombre des nuits, le roi de Chausse » vient s'asseoir sur son trône; les âmes de ses » sujets voltigent à l'entour, et l'on entend au » loin des soupirs, des gémissements et des plaintes. »

Peut-être un vieux cimetière, qui n'est éloigné que de quelques pas, et où se trouve une quantité considérable de cercueils en pierre, est-il la première source de ces contes populaires. Sans doute les matières animales en se décomposant ont produit des feux follets qui ont donné lieu à ces idées superstitieuses. (Voy. Antiquités de Yonne I. 184.)

A côté du Roi des Chausse est le souterrain ou grotte de Borie-Belet. M. M. de Trayolle et du Pavillon en 1877 en ont fait déblayer environ 13 mètres de profondeur et y ont découvert plusieurs silos. L'un de ces silos était rempli de cendres et de menu charbon ce qui indique qu'il avait servi de foyer. Aux alentours on a trouvé des silex de l'époque celtique. (Bull. arch. IV.)

Dans la commune de Sauvignac les Eglises, il y a le village de Chauvaud, ce nom semble se rapprocher de Chausse.

Curé d'Antonne.

Cammel vic. 1668. 1671	Tardet, 1811. 1836.
J. Labagie de Gagnol, c. 1670. 81	Ciré, 1836. 1846.
A. Gagnol de Sabagie, v. 1680	Sarblanchés, 1848. 1850.
Gazalie c. 1682. 1699.	Purrey, 1852. 1868.
A. Gagnol de Sabagie, c. 1722.	Dubail 1868.
Sabagie de Lenti, c. 1730. 1750.	Feix.
Audebert s. 1863.	Pinoux vic. 1671.

(Archiv. de la Dord. B. 225. 1721. 1722.) Antoine Gagnol De Labagie, diacre chanoine de S^t Théodore de Sarochebeaucourt sur sa requête est autorisé à prendre possession civile du bénéfice-cure de la paroisse d'Antonne et ce par le premier notaire royal apostolique du diocèse de la ville de Périgueux à la charge de réitérer ladite prise de possession lorsqu'il aura reçu ses provisions de la Cour de Rome. »

-Antonne, Il y a dans la commune cinq ou six fontaines, la plus remarquable est à cent pas du château des Borins du côté de la rivière dans laquelle vont se confondre ses eaux, assez fortes pour faire tourner un moulin.

Derrrière le château d'Escosie il y a une grotte d'une profondeur de dix mètres environ.

Superstitions: 1. Pour guérir les corps aux pieds ou les verrues on empreinte un sou, qu'on a soin de plier dans une feuille d'aurine, on le lance aussi loin que possible dans la rivière et l'on prie après en pater et un ave.
2. On refuse de donner du feu aux voisins certains jours de l'année de crainte de attirer un mauvais sort. - 3. On se garde bien de donner les premières graines ou les premiers plants de puer, de donner ainsi toute la jeunesse ou prospérité de ces plantes. - 4. On ceint d'un lier de paille les arbres fruitiers le jour du mardi gras pour qu'ils donnent des fruits.
5. On demande des messes sèches (sans cierges allumés) pour faire sécher un ennemi.
6. On croit qu'en balayant sa maison le jour des cendres et portant la poussière qu'on balaye devant la maison d'un voisin on lui passera toutes les puces et les puçonnades de la maison balayée. 2. On exige que les marchands de moutons déposent leurs souliers à la porte de l'étable avant d'y entrer pour éviter la mortalité de ces animaux.

(Vente id. 3 germinal an 11.) Grand nombre de lots, propriétaire St Astier. Parmi ces lots figure au n° 709, une métairie commune d'Antonne. Adjudicataire Ursulle Sabonne femme divorcée : 80.000* (payé 96.000*)
(N° 712. 4 germinal an 11.) Jardin, édifice, emplacement etc. des Bories Com. d'Antonne; Propriétaire St Astier; adjudic. Ursulle Sabonne, 46.800* série L. 547, N° 48.
Le Bull. archéol. a publié (t. IV p. 161. 162) une lettre inédite de Jacques de St Astier, seigneur des Bories, Antonne, Sarliac, Savignac etc, au roi Charles IX (6^{ème} 1572) relative au commandement qu'il avait reçu de pourvoir à Périgourd et dans toute la province, au soulagement des peuples, à la sûreté des places etc.
Une lettre de Louis XIV adressée le 6 août 1655, au Jean-Jacques de Saint Astier rappelle les honorables services de ce dernier pendant les troubles occasionnés par les Frondeurs (Chroniqueur 1854 pages 284 et 285).

(Archiv. de Pau B. 2907. 1587.) don fait par le roi de Navarre au sieur des Bories des produits de la vente du navire le Saint-Joseph, pris en mer par le capitaine d'Estrepagny etc.

(Voy. dans Courcelles la généalogie de la famille de Saint-Astier.)

Le 1^{er} château de Sammary était au XIV^{ème} la propriété de la famille de Saurière. Il appartenait au XVI^{ème} à la famille de St Aulayre et aujourd'hui appartient à la famille de Barde. Se 96^{ème} volume de la collection Sepine renferme l'inventaire intéressant des titres dit château de Sammary. M. H. de Montégut dans le bull. arch. t. VIII p. 159 et suiv. a publié l'inventaire des bijoux de Jeanne de Bourdeille, dame de St Aulayre et de Sammary, (oct. 1595), on a du plaisir à le lire.

- Permissons par quelques documents concernant Antonne et que nous avons à placer en leur lieu et place.
Superstitions. On nous signale dans la commune deux guérisseurs de rate dont les rimagrées sont aussi peu conformes à la décence qu'à la saine raison.

- Troubles à Antonne pendant la Révolution (arch. de la Dord. série S. 760 (250) p. 88 et 89.)

- (Id.) tête civique du 10 messidor an 5. Ont signé Sarlande, Maly et Richard. Discours de Sarlande président. (S. 871 N° 144)

- Anniversaire du 10 août 23 thermidor. 5 discours patriotiques dont un de Sarlande président. (S. 872 N° 25. Séance du 20 thermidor an VI)

Foire d'Antonne. 2^{ème} mardi de décembre.

1644. Donation par Pierre de Gatinobl écuyer sieur de Sauty curé de la par. d'Antonne de deux tombes dans l'église d'Antonne à Sécour. Choury notaire habitant au château de Cassade. (Bull. arch. t. XI, p. 94)
à la Brouchanche. Vente floréal an III, du mobilier de la chapelle de Saderve émigré. (Archiv. de la Dord. Q426, p. 21.)

Antonne. Réglés paroissiaux.

1642. 1717. Eglise paroissiale de St Martin d'Antonne.
Baptême de Sieurs Choury fils leg. de M. Sieurs
Choury, greffier de la juridiction de des Bories et de Fran-
coisi Ducheyron.

Pierre Moreau, fils leg. de M. Pierre Moreau chirurgien
et de Marguerite Couilh.

Catherine de Saint-Astier damoiselle des Bories fille
de messire Jean Jacques de Saint-Astier écuyer seigneur
des Bories, Antonhe, Sarliac et Savignac et de Renée
Duchesse dame des Bories.

de messire Louis de Saint-Aulaire, fils leg. de messire
Francois-Bon de Saint-Aulaire, haut et puissant sei-
gneur de Bertry et de haute et puissante dame Anne,
de la Roche-Aymon de saint-Messan; a été parrain
Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince
du sang, premier pair et grand maître de France,
duc d'Angouleme, Chateauroux, Montmorency,
Albret et Fronsac, gouverneur et lieutenant-gé-
néral pour le Roy en ses provinces de Bourgogne
et Breve; généralissime des armées de S. M. et
parce qu'il étoit absent, a été son lieutenant
à sa place Messire Francois de Saint-Aulaire,
seigneur Marquis de Laimary et a été marraine
« Anne de la maison électoralle du Palatinat,
» du Rhin, duchesse d'Angouleme fille adop-
tive des Roy et Reyne de Pouligne » et d'au-
tant qu'elle étoit aussi absente, a été sa lieu-
tenant et à sa place Marie de Saint-Aulaire
dame vicomtesse des Juvenies de Nantiac.

Mario Ducheyron fille leg. de Pierre Ducheyron
lieutenant de la juridiction de Triggunan, et
de Marie Grille conjointe.

Francois-Louis de Ranconnet seigneur d'Escoire,
Montroy et autres places, fille leg. de feu messire
Louis de Ranconnet et de dame Marguerite Duchesse.

Leonarde de Sestrade fille leg. de Charles de Sestrade che-
valier seigneur de la Cosse et d'Antoinette Duchesse dame
de la Cosse. — Mariage de M. Mourein docteur
en médecine avec Isabelle Ravynne.

Barthélémy de Luyrançois sieur du Bosvieux de la par-
oisse de St-Vincent avec Marguerite demoiselle de Saborie.

Messire Francois de Saint-Aulaire seigneur de Bertry
avec Mademoiselle Anne de la Roche aymon de saint
Messan, tous deux de la paroisse.

M. Neymar Suxe sieur de Escombes avec Mlle Marie Tolivet.

Décès de Pierre Boucher écuyer sieur du Planchat.

Jean-Benoist Trompette valet de M. des Bories.

M. Francois Ravynne greffier âgé de 76 ans.

Nm de Saint-Astier, âgé de 4 ans fils leg. de Jean-
Jacques de Saint-Astier seigneur des Bories et de Cathe-
rinite de Montesquieu de Montluc dame des Bories,
lequel a été enterré dans l'église de la paroisse, dans
les tombeaux dudit seigneur.

11. Antonne
Visites ^{par M. de Males} Principales 1688. (Saint Martin d'Antonne, n'a de fabriciens
ny de maison presbiteralle, loge dans la maison de son oncle cy devant
Cure. Antoine Gazalier curé.)

- A. D. Insinuations. f. 98. 1692. (Antonne. Antoine Gatinoe curé
primitif de la paroisse de St Martin d'Antonne; collateur Cèvêque,
150 feux; 600 communicans... est obligé d'avoir un vicaire y en ayant
eu de tous temps, à employer des religieux tous les premiers
dimanches du mois, les festes de Notre Dame et les 4 festes annue
elles et autres jours à cause de la confrerie du rosaire qu'il y a
indulgence jénèriere, le saint Sacrement exposé et prédication...)

1578. Anthourene. Ommasip curé d'Antonne
1607 22 juin. M. Legier Sarlandia prêtre
et vicaire de l'église d'Antonne, pro
cureur et ayant charge de cure de
ladite paroisse (Biblioth. de la ville de
Périgueux, papiers St Astier.) -

1646. Pierre d. Gatinoe Cécuyer sieur de
Laulie curé d'Antonne témoin dans un
testament de Jacques de St Astier (Bib.
de la ville de Périgueux, fonds St Astier.)

- 1526. Guillaume Bodin curé
d'Antonne. Il est témoin dans un testament, en date du 10 août 1526, par
lequel testament Jean II de St Astier, seigneur des Bories, fait héritier
universel Jacques de St Astier son fils aîné. (Fonds St Astier, Bibliothèque
de la ville de Périgueux, communication de M. Calliac). Dans ce
testament le tutateur nommé « Guilhem Chappel prêtre mon serviteur... »

Antonne

Trigonant. Paroisse de Trigonant annexée à la commune d'Antonne. Fiase de 296 feuilletés papier. (En mauvais état.) Comptés par M. Villot le 1689. 1792. Bapt. etc. de l'église paroissiale de S.^t Saurin de Trigonant.

Bapt. de: demoiselle Anne Escudier fille légitime de messire Guillaume Escudier et de dame Elizabeth Devaulx habitant le château de Trigonant.

Jeanne Thérèse Devaulx fille légitime de M. Pierre Jean Devaulx bourgeois de Périgueux, avocat en la cour seigneur de la Bertonnie et de demoiselle Aubine de Bourdelle mariée habitant le village de Trigonant.

Mariage de Laurent Roche pêcheur avec Elise Gueyton native de Chantignac jure de Mensignac.

M. Joseph de Boyly seigneur de la paroisse de Raxac avec Marie de Cugnac demoiselle de Soubejac de la paroisse de Trigonant.

Décès de Henry de Saintours seigneur de Trigonant en son vivant de sa Bourrelie, qui a été enterré dans l'église de la paroisse.

Du nomme Blaise laquais de M. de Trigonant.

Françoise Saurier demoiselle femme de M. Rouxguillen, enterrée dans l'église.

Henry Adrien Blaise de Cugnac chevalier seigneur de Trigonant qui fut enseveli dans le tombeau de ses ancêtres.

Marie Rouxguillen veuve de messire Dominique Demaisons, du lieu de Savergne.

Dame Marie de Marano de Sanglade d'Escudier, veuve de messire d'Escudier, qui a été enterrée dans le cimetière de la paroisse.

Trigonant. Vente 15 prairial an III: Eglise et servitude commune de Trigonant. Propriétaire Cure de Trigonant, adjudicataire Alain Château de Rochefort et Charles Seyrie. 10.000^{fr}. Revendu d'après la loi du 28 ventose l'acquéreur s'étant laissé de choir. (Q 547 N° 37).

Vente 14 pluviose an 2: le château de Trigonant et réserves. Propriétaire Louis Claude Cugnac. Adjudicataire Jean Dupuy et autres: 64.200^{fr} (payé 66.086^{fr} 27). Un grand nombre d'autres lots. (Q 547 N° 41).

Vente: Bâtimens et jardin. Propriété presbytère de Trigonant, Adjudicataire Hildire Collin. 1.800^{fr} (Q 550. N° 283).

Maires: Rouxguillen 1803

Gierre 1808.

Rouxguillen. 1816.

Trigonan. Nous pensons que l'église de S^t Saturnin de Trigonan fut placée sous la dépendance de la prévôté de S^t Jean de Côle lorsque des chapelles furent établis en ce lieu par Reynaud de Thiriers évêque de Périgueux (1081, 1099). Pierre de Mimet confirma cette donation à leur prieur Bernard (1169, 1192) et le pape Célestin III énumérant dans une bulle de 1194 les possessions de S^t Jean de Côle, y comprend, entre autres églises celle de S^t Saturnin de Trigonan.

L'église de Trigonan est nommée dans les plus anciens pouillés. Le pouillé de 1516-1533 porte « cure de Trigonan, ruinée ». - Celui de 1556 porte : « Egl. S^t Jean de Trigonan. »

Les registres paroissiaux de 1669 à 1792 disent « l'église paroissiale de Saint Saturnin de Trigonan. » -

Il n'y a plus d'église à Trigonan. Sur son emplacement se trouve cependant une chapelle dans laquelle on ne dit pas la messe. Elle est construite sur un tombeau de la famille Dupuy, et située dans l'ancien cimetière de Trigonan, converti en terre labourable.

Estimation en 1791 de l'église et du cimetière de Trigonan : 500^{fr} (Arch. de la Dord. 2431, p. 37)

Estimation du presbytère de Trigonan le 2 avril 1791 : 996^{fr}. (Id. 2431, p. 19)

La cloche de l'ancienne église de Trigonan est, dit-on, celle qui sert à réveiller les enfants à l'école, à Artornne.

Vente, à Vincent payeur général, la moitié de la forêt de Trigonan... revendue 12.640^{fr} (Arch. de la Dord. Q 46 N^{os} 230, 372. 5 messid. an IV).

Trigonan, ancien fief noble avec justice sur Trigonan, qui au XIV^e s. relevait d'Auberoche (dict. de Gourq.)

Dans la section de Trigonan se trouve le château de ce nom, monument du XV^e s. avec tours et créneaux qui appartenait alors à la famille du Puy seigneur de Trigonan. A la Révolution il était la propriété de la famille de Cugnac, aujourd'hui de la famille Magné. (204. Cugnac) Curés de Trigonan.

Guillaume Papasol. XIV^e s. Drapeyroux de Sablou 1694.
Moliner. 1688, 1686. Sarrivière prieur de Th. 1756.
B. Jaquemot. 1687, 1694.